

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 46 (1998)

Artikel: Une énigme architecturale : le "pilastre suspendu"
Autor: Corboz, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE ÉNIGME ARCHITECTURALE : LE « PILASTRE SUSPENDU »

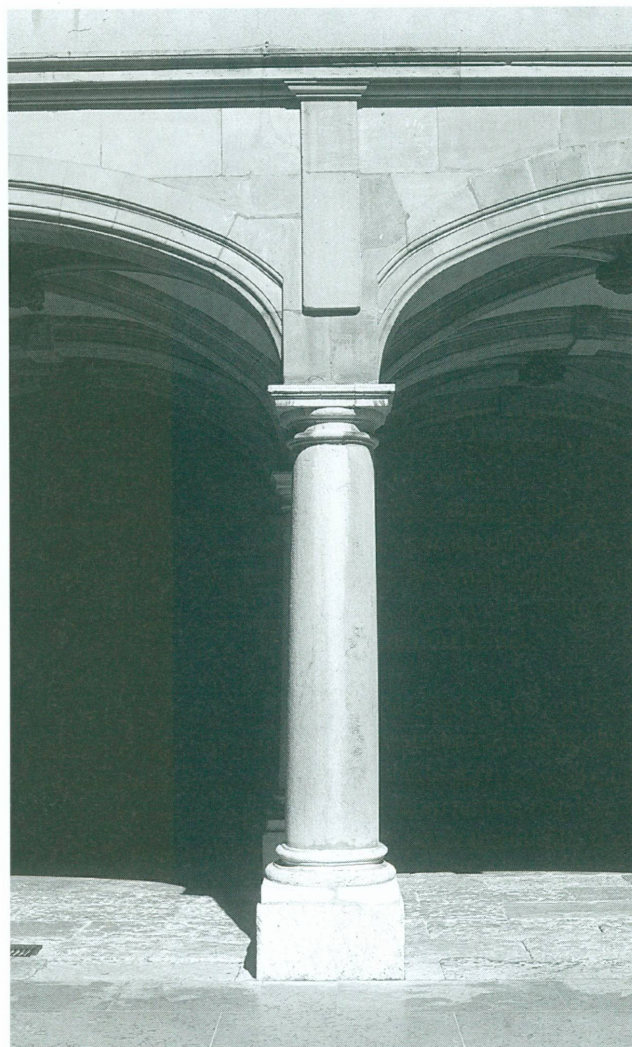
Par André Corboz

La Maison de ville de Genève présente, à la façade nord de sa cour, une série d'arcades surbaissées soutenues par des colonnes ovales, elles-mêmes sommées d'un motif singulier: sous la corniche qui souligne le premier étage se trouve un support figuré fait d'un chapiteau toscan et d'un pilastre dépourvu de toute mouluration qui ne repose pas sur le tailloir inférieur, mais s'interrompt abruptement au quart environ de sa hauteur (fig. 1). Un tel « pilastre suspendu » ne laisse pas de rendre l'observateur perplexe, en premier lieu parce qu'il joue avec la fonction statique, ensuite parce qu'il est rarissime.

De même qu'une colonne supporte la masse bâtie sous laquelle elle se dresse, un pilastre est censé canaliser vers le bas (en l'occurrence vers la colonne) le poids du mur de façade; en d'autres termes, il a pour fonction de mettre en évidence par un dispositif formel l'essentiel des forces en jeu dans la construction. Il ne s'agit toutefois que d'une allusion, puisque le bâtiment tient parfaitement debout sans ce renfort visuel.

Le maniérisme a joué sur le contraste entre représentation et réalité statique en multipliant les paradoxes structuraux, soit en mettant en évidence l'écart existant entre la figuration de la structure par les ordres architectoniques et la structure proprement dite. Il a même parfois porté cette distance à la limite, témoin l'*Architectura* de Wendel Dietterlin (1593 et 1598): ce manifeste extrémiste est une sorte de traité de déconstruction de l'esthétique Renaissance.

Or la façade genevoise ainsi que ses deux retours (soit au total neuf travées) fut bâtie à partir de 1617 par un architecte originaire de Villiers-le-Duc (Côte d'Or), Faulle Petitot (1572-1629), dont la période de formation coïncide avec la phase la plus aiguë de la critique envers l'héritage italien. Certes, son œuvre est fort éloigné de l'exubérance d'un Dietterlin, mais c'est bien dans ce courant d'importance européenne qu'il s'inscrit. La combinaison de deux types de colonnes (ovales en bordure de la cour et sur l'accès à la rampe, mais rondes ailleurs), l'emploi d'une sorte d'ordre toscan nain, dans les ex-loggias ouest comme dans l'escalier est, celui des mêmes colonnes naines du côté du vide de l'escalier, où elles reposent sur un socle carré de la même hauteur qu'elles, tout cela relève indubitablement de la poésie maniériste. Un dernier détail confirmerait encore ce



1.
Genève, cour de la Maison de ville: « pilastre suspendu », 1617-1630, architecte: Faulle Petitot



2.
Genève, galerie sur la terrasse du 10, rue des Granges, attribué à Faulle Petitot

jugement stylistique: au dernier niveau de la façade est trouve également un pilastre incomplet, mais il ne présente que son tiers inférieur! (S'agirait-il d'un fragment inachevé, voire remanié?)

La carrière de Faulle Petitot n'a pas encore fait l'objet d'une recherche approfondie: nous savons peu de chose sur la formation, les voyages et le langage architectural de cet architecte arrivé à Genève en 1615¹; les origines des solutions appliquées à la Maison de ville, en particulier celle du «pilastre suspendu», restent donc à découvrir.

Ces caractéristiques se retrouvent presque toutes dans les deux autres bâtiments dus à Petitot, soit la Maison Turretini (1617-1620) - seul palais de la ville qui présente des caractéristiques toscanes - et la galerie du 10, rue des Granges, dont la date de construction est inconnue. En effet, la Maison Turretini possède, sur cour, une série de loggias (aujourd'hui vitrées) cotés nord et est, où figurent les mêmes colonnes naines, tandis que les colonnes du rez sont ovales; en outre, les consoles plates situées sous les

colonnes des loggias sont comme l'amorce de la solution des «pilastres suspendus». A la rue des Granges, en revanche, ledit pilastre figure bel et bien (fig. 2); à première vue il se présente comme une solution intermédiaire: ce n'est plus la console de la Maison Turretini, mais ce n'est pas encore le pilastre de la Maison de ville, parce qu'il n'a pas de chapiteau, tandis que sa partie inférieure est soulignée par une série de gouttes; toutefois, un regard plus attentif découvre bientôt (et c'est là un trait maniériste de plus) qu'il s'agit d'un pilastre comme enfilé à travers le bandeau qui court à la hauteur des clés des arcades et qu'il possède donc lui aussi, comme celui de la Maison de ville, un chapiteau toscan placé sous la corniche de l'étage².

Sauf erreur, ce «pilastre suspendu» de la Maison de ville a été mentionné jusqu'ici par le seul Camille Martin³: «au rez-de-chaussée, les arcades du portique ont ceci de particulier, qu'elles sont séparées les unes des autres par des sortes de petits pilastres, reliés à la corniche du premier étage, mais ne descendant pas jusque sur le tailloir du chapiteau» - et rien de plus, sinon une curieuse note disant qu'«un



3.
Versailles, Ministère, rue de l'Indépendance Américaine, milieu
XVIII^e s., architecte: J.-B. Berthier

motif analogue existe entre les arcades qui supportent la double rampe du Collège de Genève» (mais Martin omet de préciser que ce dernier motif, lui, descend jusqu'au chapiteau inférieur et ne présente donc pas la caractéristique principale de l'autre! - en outre, il ne mentionne pas celui de la rue des Granges). Quant à la façade qui nous intéresse ici, elle n'est représentée ni en photographie ni par un relevé. Elle n'apparaît d'ailleurs pas non plus dans les divers guides disponibles.

En ce qui concerne la rareté de cette solution architecturale, elle se démontre par un argument *a silentio*: dans l'abondant *Vocabulaire de l'architecture* édité en deux volumes en 1972 par le Ministère français des affaires culturelles, le «pilastre suspendu» n'apparaît pour ainsi dire qu'à la dérobée dans le chapitre VIII («Le support et l'organe de stabilité») comme exemple de «surplomb»: le n° 94 figure bien un «pilastre suspendu» de l'église romane de La Bénissons-Dieu (Loire), mais ce pilastre est lui-même soutenu par un «cul-de-lampe pyramidal mouluré».

On pourrait citer d'autres exemples, ainsi le chevet roman de Saint-Quenin, à Vaison-la-Romaine, qui affiche quatre pilastres interrompus, mais appuyés sur un corbeau.

Est-ce à dire que le bizarre motif genevois est, à son époque, un phénomène provincial? Tant que l'inventaire des pilastres interrompus n'aura pas été dressé, il sera difficile de répondre. Pourtant, on en trouve un bel exemple un siècle et demi après Petitot et dans un lieu qu'il serait difficile de qualifier de marginal: Versailles! A deux pas du château, rue de l'Indépendance Américaine, se trouve en effet une porte (fig. 3) dont le fronton est soutenu par deux «pilastres suspendus», moulurés, mais dépourvus eux aussi de supports. Elle fut construite au milieu du XVIII^e siècle par J.-B. Berthier pour servir d'entrée à un ministère.

Puisse donc cette note inciter quelque chercheur à enquêter sur le curieux détail architectonique de la Maison de ville de Genève!

Notes:

- 1 Cf. Ernest STROEHLIN, *Jean Petitot et Jaques Bordier. Deux artistes huguenots du XVII^e siècle*, Genève 1905, pp. 22-28; en outre, divers documents ont été reproduits dans le *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1914, p. 188 ss; l'orthographe du curieux prénom varie selon les actes (Faulle ou Faule).
- 2 Cf. *La Maison bourgeoise en Suisse, II. La Maison bourgeoise dans le canton de Genève*, Zurich 1912, pp. XVII-XIX et fig. pp. 16-18
- 3 Camille MARTIN, *La Maison de ville de Genève*, Genève 1906, p. 95

Crédit photographique:

Photographies de l'auteur